L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne habite-t-il son territoire?

Vincent Chambarlhac

▶ **To cite this version:**

Vincent Chambarlhac. L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne habite-t-il son territoire?. L'avenir de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne : comment faire vivre un écomusée au XXIe siècle, Nov 2021, Pierre-de-Bresse, France. hal-03516683

HAL Id: hal-03516683

https://u-bourgogne.hal.science/hal-03516683

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne habite-t-il son territoire?

Vincent Chambarlhac

Intervention à la Journée d'étude « L'écomusée de la Bresse bourguignonne à l'heure de son PSC », 13 novembre 2015, Pierre de Bresse

D'où écrire (parler)

Les lignes qui suivent sont l'analyse d'une expérience située. Celle d'un historien embarqué, comme d'autres, dans l'établissement du futur Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'Écomusée de la Bresse bourguignonne. Ces lignes sont donc filles des discussions au long cours sur l'année écoulée avec les membres du PSC, au premier chef Estelle Comte, Alain Cordier, Annie Ruget, Noël Barbe, Mathieu Pinette. Elles n'engagent que moi, sont en quelque sorte le reflet d'un journal plus ou moins tenu et d'une vive discussion sur le terme habiter appliqué à l'EBB qui, d'une certaine manière, fit de l'historien que je suis un adepte des concepts géographiques et philosophiques autour de la question du lieu.

Envoi

En 2008, l'EBB programmait une exposition, précédée de quatre journées d'étude dont une part des travaux est publiée, *Habiter et bâtir en Bresse hier et aujourd'hui*[1]. « L'architecture enfin » préface Pierre Joxe, se rappelant avoir sillonné les chemins à la recherche de « maisons à faire revivre »[2]. Annie Ruget indiquait plus loin dans l'introduction :

> *« Autour du thème de l'habitat, ce sont les missions de l'Écomusée qui sont ici réaffirmées : étudier, conserver et valoriser les patrimoines et contribuer à la réflexion sur les mutations sociales de son territoire d'intervention*[3]*. »*

Ce thème de l'habitat est celui du « petit patrimoine » ou patrimoine vernaculaire, une culture bressane que Pierre Joxe décrit « bien cachée » au moment de la création de l'EBB, dont l'institution doit révéler les secrets. L'écomusée nait de ce projet. Il est en soi une réflexion sur l'habiter, par son étymologie (oikos), comme par la définition canonique qu'en donne Georges-Henri Rivière en 1989 :

---

[1] *Habiter et bâtir en Bresse hier et aujourd'hui*, Écomusée de la Bresse bourguignonne, 2008.
[2] *Ibid* p 3.
[3] *Ibid* p 7.

> *« C'est un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'y ont précédée dans la discontinuité ou la continuité des générations ; un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité…c'est une expression de l'homme et de la nature*[4]*. »*

Miroir, soit littéralement ce qui réfléchit la lumière, les personnes et les choses. Ce qui révèle alors ? L'interrogation demeure. Ce qui se joue dans cette définition de l'écomusée tient à l'implicite définition d'un patrimoine par une institution (muséale) qui ne serait pas (alors) consacrée par l'histoire. L'Écomusée de la Bresse bourguignonne est fils de cette proposition. Il lui revient d'habiter un territoire qu'il nomme et identifie. C'est en soi une politique, qui selon Annie Ruget, contraint l'établissement « à une véritable stratégie de construction de son espace d'intervention[5]. » Cette histoire a été écrite, je voudrai aujourd'hui, 40 ans après la préfiguration puis la création de l'EBB retourner l'interrogation de 2008 sur l'habitat, et questionner la manière dont l'écomusée habite son territoire. Retourner le questionnement est moins là une posture qu'une saisie du présent, à l'orée des chemins de l'EBB : habiter c'est hanter, nervurer, parcourir un espace et l'identifier comme territoire, le donner à voir en tant qu'institution muséale. Et c'est là l'enjeu du propos : que fait, et comment, aux populations, aux politiques d'aménagement, un écomusée, quand il *habite* un territoire ?

En préalable, une courte mise au point. Je n'entends pas le terme *habiter* comme une assignation à résidence, à la trop évidente rationalité étatique où l'EBB serait le musée de la Bresse bourguignonne sans que cela ne prête à discussions. Je l'entends comme une expérience, celle d'une *installation* développant l'imagination géographique et anthropologique d'une Bresse bourguignonne somme toute a-historique avant 1999 et sa reconnaissance par l'administration. Une expérience qui active une représentation de cet espace avant que celle-ci ne se routinise, appelant l'EBB à questionner à nouveaux frais son rôle (ce à quoi invite la journée)[6]. Scruter donc la manière dont l'EBB habite un espace qu'il définit comme son territoire d'intervention, interroger le texte qu'il écrit sur ce territoire par son armature, ses collections, ses actions, esquisser une typologie enfin des arts de faire avec l'EBB des publics et non-publics qui

---

[4] Georges-Henri Rivière, *La Muséologie selon Georges Henri Rivière : Cours de muséologie, textes et témoignages*. Paris, Dunod, 1989, p 142.

[5] Annie Ruget, Territoires ruraux, action culturelle et politiques du patrimoine. Vingt années d'expérimentations : l'exemple de l'écomusée de la Bresse bourguignonne, In Philippe Poirrier, Loïc Valdelorge, *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Comité d'histoire du ministère de la culture/ Fondation maison des sciences de l'homme-Paris, 2003, p 492-508.

[6] Michel Lussault, L'expérience de l'habitation, *Annales de géographie*, n°704, 2015, p 406-423.

constituent son horizon[7]. Discuter somme toute, à l'orée de son quarantenaire, ce que fait un écomusée à un espace qu'il territorialise, indiquant par là qu'il le possède pour partie.

Une installation

L'EBB serait donc une *installation*, soit un agencement *in situ* d'objets (les collections), d'éléments (les maisons et le château) et d'actions, parfois indépendants les uns des autres, parfois discordants. Ces trois registres forment un tout afin de modifier la perception d'un espace (la Bresse bientôt bourguignonne). C'est en soi un dispositif d'exposition dynamique, et par là instable. La proposition s'inspire de l'art contemporain, mais ce choix métaphorique lié à la question de l'habiter[8] me semble apte à saisir les dynamiques contradictoires de l'EBB, car le propre d'une installation demeure sa condition éphémère. Celle-ci est l'une des caractéristiques des écomusées tels que définis par Georges-Henri Rivière, celle d'un miroir tendu aux reflets toujours changeants et simultanément assujettis à celui qui regarde (les publics) ou ne regarde pas (le non-public). Ces reflets sont l'effet de fragments de textes produits par l'agencement du dispositif qu'est l'EBB. J'en retiens deux et un paratexte. Tous trois façonnèrent la manière dont l'EBB habite son territoire ; tous trois lorsqu'ils discordent à l'instar de la crise qui secoue les musées de sociétés, supposent de se réinventer. C'est là l'enjeu du PSC à l'encontre des publics de l'EBB comme de ceux qui l'agissent : collectivités territoriales, associations, publics…

Ici et là, le texte du bâti

L'EBB ne se réduit pas au château de Pierre de Bresse. Il est, selon la formule de Dominique Rivière, comme Cadet-Roussel, disposant de plusieurs maisons[9]. C'est un réseau donc qui forme l'EBB, et dans le jeu des lieux qui le composent s'entend la manière d'habiter un territoire qu'il fait sien. Un réseau de 12 maisons et d'un château, un réseau que Dominique Rivière qualifiait en 2008 pour le Moulin de Menetreuil, la Ferme du champ-bressan, et le domaine Plissonnier, de *reconquête patrimoniale* (de l'espace bressan). La formule saisit la dynamique à l'œuvre : l'EBB, dans son histoire, a *entrepris* l'espace voué à devenir la Bresse bourguignonne : il l'a rendu à son identité historique par les biais mêlés du patrimoine et de l'ethnographie. Cette identité ne s'est jamais donnée comme telle, et la tâche de l'EBB fut d'être son opérateur, ce dans le jeu des déclinaisons

[7] Liée à la question de l'habiter, cette typologie s'écarte du travail conduit par la DRAC pour ce PSC, même si, sur de nombreux points, des accords se dessinent. Cf. Noël Barbe, Nayeli Palomo, *Devant les publics (de l'écomusée de la Bresse bourguignonne)*, Écomusée de la Bresse bourguignonne, Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche-Comté, Mai 2021.

[8] *Ibid.*

[9] Dominique Rivière, Cadet Roussel a trois maisons, ou la laborieuse histoire d'un pays à la reconquête de son patrimoine architectural, In *Habiter et bâtir en Bresse hier et aujourd'hui*, Écomusée de la Bresse bourguignonne, 2008, p 89.

politique des collectivités territoriales qui en fixèrent les limites. Dans ce rapport aux lieux de l'EBB se façonne l'identité géographique dont il s'énonce le porteur, se définit le territoire que le musée *s'approprie*. Ce réseau architectural contribue à dessiner l'horizon d'une Bresse bourguignonne, sa mémoire, ses traditions. Ce n'est qu'une fois cette énonciation faite que l'EBB trouve son domicile en Bresse bourguignonne. Le texte du bâti est ainsi doublement performatif. Chronologiquement, il y a la construction et les transformations du réseau, que l'on peut clore autour de 2014 : ce mouvement fait de l'EBB un opérateur territorial, un acteur de l'aménagement du territoire et, *in fine* un lieu, la Bresse bourguignonne, ponctué par ses antennes. Un maillage qui symboliquement s'affirme dans la fonction castrale de Pierre de Bresse, nouveau centre ethnographique de cette Bresse *et* tête d'un réseau où se mêlent ensuite des maisons aux fonctions diverses, entre lieux de mémoires et musée de France. Ce sont des flux (touristes, usagers, locaux…) qui se tissent alors entre ces pôles du réseau qui littéralement localisent ceux qui les arpentent[10]. Dans une logique de l'habitat, l'EBB est ainsi une *maisonnée* ethnographique. Le manifeste de 2014 pour une intercommunalité unique en Bresse bourguignonne l'établit[11]. A ce point, une seconde chronologie davantage articulée par les rythmes du politique se déploie. Elle est intrinsèquement liée au concept d'identité régionale. *Ab origine*, l'EBB a informé cet espace qui n'avait pas encore le nom de Bresse bourguignonne devant la décentralisation (1982), il a ensuite bataillé autour de la notion de pays, jusqu'à la reconnaissance administrative de ladite Bresse bourguignonne (1999). Cette seconde ligne chronologique marque le territoire, au sens politique, de l'EBB, partie du département de Saône-et-Loire. Elle le noue intrinsèquement à l'avenir des collectivités territoriales et leur emboitement dans la grande région BFC. Nous en sommes là, aujourd'hui.

Quid d'une Bresse bourguignonne, d'une Bresse jurassienne, en BFC ? De quoi l'EBB serait-il alors le signe au sens foucaldien[12] ? Ce ne sont plus exactement des territoires, politiquement arrêtés par des frontières, ce sont à nouveau des espaces géographiques qu'un nouvel agir *militant* au sens de ce qui fut l'élan initial des écomusées doit réinterpréter, sans quoi la routinisation aura raison de l'EBB. A cet égard, le projet d'un PNR semble une réponse à cette redéfinition politique de ce qui fut et ne peut plus être exactement territorialement. Une réflexion sur l'espace bressan, dégondée de ce qui fit politiquement territoire, puisque le politique en ses découpages est plastique.

---

[10] Sur ce point, pour une approche philosophique du lieu, cf. Etienne Helmer, *Ici et là. Une philosophie des lieux*, Paris, Verdier, 2019.

[11] Voir le *Journal de Saône et Loire* du 8 aout 2014.

[12] Daniel Liotta. « Une nouvelle positivité Michel Foucault : de la littérature au militantisme », *Archives de Philosophie*, vol. 73, no. 3, 2010, pp. 485-509.

Ainsi va ce texte du bâti, en forme d'oxymore dans sa rationalité même : celle, selon les mots de son ex-conservateur, (Dominique Rivière) d'une *reconquête patrimoniale* adossée à une identité locale que l'on invente, porte sur les fonds baptismaux et affirme. Le patrimoine *invente une forme tout en s'inventant,* si l'on paraphrase Hobsbawm[13], l'appliquant à la chose écomuséale. On tiendra qu'à ce jeu l'EBB fut ici l'instrument d'une transition territoriale aujourd'hui achevée, et bousculée par d'autres agendas territoriaux.

Restes, le texte des collections

Revenons à Cadet-Roussel dont les maisons « *n'auraient ni poutres, ni chevrons* » nonobstant la question des collections. Ces poutres et ces chevrons, ces tenons, qui permettent à la maisonnée de tenir, ce sont elles. Si celles-ci en forment l'ossature, cette caractéristique tient moins (à mes yeux) à leur statut d'objets inanimés qu'à leur histoire. Ce dans la droite ligne de ce qui fit les écomusées. Elles s'inscrivent surtout dans la logique des arts et traditions populaires bressans, participent d'un patrimoine vernaculaire. Elles sont l'effet de l'héritage des différents musées, comme de collectes ethnologiques. L'EBB, dès sa préfiguration sous la houlette de Michèle Nolla, effectue des campagnes de collectes d'objets, de savoir-faire où la part des dons est déterminante soulignant l'investissement, sinon de la population dans son entier, des associations. Dans le droit-fil du déploiement des écomusées, la première exposition (juillet 1981) s'intitule *Mémoire d'un territoire* et se propose d'interpréter le territoire actuel de la Bresse. Les processus de collecte, les dons, se poursuivent, et font de la population les habitants de l'écomusée dont le caractère de maisonnée se renforce, tout en exposant autant l'histoire qu'un moment ethnographique d'une Bresse bientôt *bourguignonne*.

La proximité de l'EBB avec l'écomusée du Creusot autorise alors d'en discuter en miroir le texte qui s'écrit, celui d'une économie des restes[14]. Dans l'épuisement de la dynamique initiale signifiée par la reconnaissance administrative du nom (1999) ou le manifeste de 2014, les collections deviennent un *reste à part* du développement territorial, dont la contemplation rappelle une histoire. Paraphrasant Michel de Certeau, on peut écrire que la stratégie qui hier (préfiguration) visait à aménager une portion du département de Saône et Loire, l'identifier comme Bresse bourguignonne, « s'est peu à peu transformé en réhabilitation des patrimoines[15] ». Un second texte, accolé au bâti, se dessine ainsi, porté par les collections. La patrimonialisation fait du neuf avec de l'ancien, elle soustrait objets et bâtiments des valeurs d'usage, et possède l'espace au

[13] Éric Hobsbawm, Inventer des traditions, *Enquête*, 2 | 1995, 171-189.
[14] Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, Éditions du CHTS, 2002.
[15] Michel de Certeau et Luce Giard, Les revenants de la ville, In Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Folio, 1994, p 189.

rebours même de la logique des ATP qui enferme, étiquette, empaille et place sous vitrine[16]. Les collections, et leur extension par le biais des savoir-faire, structure bien plus qu'elle ne nomme la Bresse bourguignonne. Cette propriété tient à l'enchâssement des missions de l'EBB qu'indiquait Annie Ruget en 2008 :

> *« Autour du thème de l'habitat, ce sont les missions de l'Écomusée qui sont ici réaffirmées : étudier, conserver et valoriser les patrimoines et contribuer à la réflexion sur les mutations sociales de son territoire d'intervention[17]. »*

L'EBB *habite* et *hante*[18] simultanément son territoire. Il l'habite par son bâti, le hante par ses actions de recherche, les normes de conservation qu'il préconise. Il est une ressource pour la population locale au moment où, paradoxalement, sous le poids des collections qu'il s'agit d'exposer, celle-ci est devenue son public. Ce texte des restes que sont les collections fait ainsi éclater la structure écomuséale. Sa part d'ombre tient à l'exposition et la conservation : l'écomusée est devenu musée d'ethnographie, une fois révolu ou nettement ralenti, le temps des collectes. Devenu musée, il se rétracte en ses murs, accueille des visiteurs, un public. Ici, il n'habite plus un territoire et n'est que lieu, assignation à résidence et leçon de choses par les vitrines d'une Bresse bourguignonne qui fut. Simultanément persiste de manière rétinienne le projet écomuséal, son appropriation d'un espace qu'il co-construit quotidiennement par ses missions d'expertise, de recherche et de pédagogie. Le musée s'étend hors de ses murs et cette extension vaut paratexte de son emprise territoriale.

Faire lieu, le paratexte des animations

Considérer que l'EBB habite son territoire, suppose que son lieu est la Bresse bourguignonne dans son ensemble plus que la somme du château de Pierre de Bresse et de ses antennes. Dans cette acception, rien ne s'invente en Bresse (bourguignonne), puisque c'est la logique spécifique de création des écomusées qui suppose que le lieu d'une telle institution soit l'espace et la population qu'elle territorialise (s'approprie donc). Ainsi on peut légitimement penser que l'EBB habite la Bresse bourguignonne en tant qu'il la parcourt. L'architecture du réseau dans son ensemble contribua à définir les limites de ce territoire vis-à-vis de l'altérité des espaces que

[16] *Ibid*, p 194.
[17] *Ibid* p 7.
[18] Il faudrait davantage travailler cette hantologie de l'espace devenu territoire par le biais de l'EBB. L'hanthologie serait l'accueil de ce qui fut, tout en s'en séparant, considérant les collections ethnographiques comme une altérité spectrale, soit l'une des catégories irréductibles de compréhension de la Bresse bourguignonne simultanément définitivement passée. L'emprunt de ce concept à Jacques Derrida (*Spectre de Marx*, Paris, Galilée, 1993) vise à forcer l'évidence écomuséale, la notion de spectre permettant de penser l'identité de la Bresse bourguignonne sur la base de sa construction ethnographique, et son impossible pérennité une fois évaporé le moment ethnographique du patrimoine.

constituait la Bresse de l'Ain, la Bresse jurassienne, la rive droite de la Saône. Si ce sens des limites, dessiné par la somme du réseau et le jeu des collections en son sein, vise à produire l'identité historique de la Bresse bourguignonne, s'il constitue l'adition[19] au sens juridique du terme faisant de l'EBB l'héritier d'une histoire saisie par l'ethnographie, il ne dit rien des moyens par lesquels l'institution parcourt la Bresse provisoirement et durablement. Ces moyens enjoignent peu ou prou la population dont il a la charge à *participer*.

Pour entendre cette saisie de l'ensemble du territoire par l'EBB, il faut interroger les animations que celui-ci propose. Littéralement, elles *disséminent* la présence de l'écomusée, durablement *et* provisoirement, dans l'ensemble de l'espace qu'il entend appréhender. L'architecture dans l'horizon de la reconquête patrimoniale a sa part dans ce jeu puisqu'elle parle à la population, suggère un agencement et un paysage idéal, donnant à voir ce que serait être (idéalement) bressan. Lors de l'un des deux ateliers participatifs du PSC (mars 2021) sur la question du rôle de l'EBB et de ses collections, une part des demandes des participants porta sur les normes paysagères et de construction que l'EBB *devait* imposer aux nouvelles constructions. Il y a là une capacité d'agir prêtée à l'EBB que l'on retrouve également dans ses missions de conseils autour de la conservation des bâtiments, du patrimoine naturel, etc. Redoublant ces fonctions de ressources, l'EBB agit également comme opérateur de politiques culturelles dans un territoire majoritairement marquée par la ruralité. Le défi qui est le sien alors tient à la dissémination, pour l'ensemble des collectivités territoriales, des opérations qu'il mène contre la pente forte d'un appui sur son seul réseau architectural. S'il joue la carte de la dissémination, il marque un écart face à des actions de médiation davantage liées à ses fonctions muséales et travaille la dimension « éco » qui le distingue des autres institutions culturelles. Ici, son rôle peut s'invisibiliser en regard d'une partie de son public, quoiqu'il soit dans la plus stricte acception de ses missions : conseil, développement et aménagement du territoire, décentralisation culturelle… On le pressent cette capacité d'agir excède la question classique des animations muséales, plus routinières à l'image, pour l'antenne de Verdun de la vente de pains et de gaudes pour la Saint-Simon. *Routiniers*, voir *ritualisés*, ces moments obligés (on pourrait aussi évoquer la nuit des musées, les journées du patrimoine) disent peu de la capacité d'agir de l'EBB, ils se lient intrinsèquement à la question du bâtiment et visent à ce que la population se sente « chez soi » dans l'EBB. Il y a là, dans le jeu des dispositifs de médiation, la logique du miroir tendu évoqué par GHR, qui, prise dans les rets

[19] « *Adition d'hérédité.* Traduction de l'expression romaine *aditio hereditatis* désignant la manifestation de volonté par laquelle le successible acquérait l'hérédité. Elle suppose un système successoral dans lequel contrairement au système français, la vocation légale à une succession qui vient de s'ouvrir ne confère par elle-même aucun droit à l'héritier. `` (Cap. 1936) » https://www.cnrtl.fr/definition/adition

d'une aventure ethnographique achevée car fortement marquée par l'esprit des ATP, s'épuise car donnée comme traditionnelle bien qu'elle ne le soit que dans l'agenda des animations de l'EBB.

Quoique parfois discordantes (ainsi de la ritualisation d'une part de ses actions vs une capacité d'agir moins visible), ces opérations font la puissance identitaire de l'EBB. Il ne reçoit pas mais localise la population[20] bressane, déterminant pour partie son identification car modelant son territoire. C'est là *l'habiter* de l'EBB, qualité qui propose contre l'ordinaire des classifications du ministère de la culture, une autre typologie possible de ses publics et non-public.

Les figures d'une installation

Choisir l'habiter comme critère de spécification construit un écart devant l'ordinaire institutionnel des enquêtes sur ces publics des institutions culturelles. Notons, en regard de la dynamique originelle de la fondation des écomusées que la substitution des populations aux publics marque un moment de la trajectoire de ces institutions, celui d'une ossification et / ou d'un rapport plus routinier à l'espace dont ils ont la charge. Empruntant à Michel de Certeau[21] comme à Michel Lussault[22], la question des arts de faire de ces publics avec l'EBB habitant la Bresse bourguignonne, comprend quatre figures qui, sur le terrain et dans le feu des animations, peuvent parfois se combiner. Toutes s'articulent aux questions de la participation et de la co-construction du territoire de l'EBB, notamment dans son rapport à la question paysagère.

1. *Le touriste*. Celui-ci habite, de manière éphémère, l'espace bressan. Il regarde la Bresse bourguignonne que l'EBB donne à voir par ses collections, ses expositions, comme par le glacis de son réseau. Certes de passage, son altérité contribue à donner corps à un espace historiquement frontalier, donc de passage. Il est, par son nombre, flux, et participe ainsi de la hiérarchie du réseau de l'EBB qu'il ramène, peu ou prou, à ses fonctions muséales et d'interprétation d'un paysage qu'il découvre dont il attend de l'institution qu'elle lui dresse un tableau sécularisé (le temps qui passe s'appropriant les mutations de l'espace bressan) ou identitaire et ethnographique (la Bresse bourguignonne).
2. *Le riverain*. Symétrique de la figure du touriste, le riverain est une figure de la quotidienneté. Il est une partie de ce que les enquêtes désignent comme le public local, entretient un lien qui relève de l'intimité avec l'EBB. Il en use à la fois comme d'une ressource et d'un lieu où il s'investit. Il se reconnaît ainsi au premier chef dans les cercles

[20] Sur cette question de la puissance identitaire du lieu, cf. Etienne Helmer, *Ici et là. Une philosophie des lieux*, Paris, Verdier, 2019, p 20-27.
[21] Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol*, L'invention du quotidien*, tome I et II, Paris, Folio, 1994.
[22] Michel Lussault, Action(s)! In Jacques Levy, Michel Lussault (ed), *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographie à Cerisy*, Paris, Belin, 2000, p 11-36.

concentriques des associations qui gravitent autour de l'écomusée. Il en est ainsi le ressort, parfois facteurs de désordre dans la politique muséale (cf. les heurts classiques des associations des amis des musées du patrimoine, avec les institutions qu'elles prétendent épauler).

3. *Le citoyen*. La figure s'assujettit aux vertus civiques prêtées à la chose muséale. Sur ce point, la figure se clive. Si l'on entend l'EBB comme une machine à fabriquer du lien social entre générations notamment, on entendra citoyen dans toutes les opérations de médiation menées envers un public scolaire et/ ou spécifique (ex. le personnel des *ephad*). Dans cet optique, il faut aussi englober les élus qui, par-delà leur financement, tissent avec l'EBB des relations dont la clé de voute est également citoyenne, nonobstant la virtualité inhérente au mot, puisque toute action publique se rapporte au civisme.
4. *L'habitant*. Il s'agit paradoxalement de la figure la plus lointaine dans cette typologie. Habiter, dans ce cas précis, ne supposant pas exactement un rapport à l'EBB (au rebours du riverain). L'habitant est à la charge de l'EBB, il peut en constituer son non-public (de l'adolescent aux catégories rurbaines) mais demeure *in fine* l'une de ses cibles pour toutes les actions extra-muséales (normes, politiques culturelles, recherches) qu'il assume. Il incarne, plus que toutes les autres figures, « le droit à participer comme le droit à être laissé tranquille[23] ».

Dans le (dés)équilibre qu'est l'installation que constitue un écomusée, ces figures constituent plus que son public, son carburant. En privilégier une, - et ici la tentation économique du touriste pourrait être palpable- revient à briser ce qu'est un écomusée, le confondre avec un musée de société à vocation identitaire, renoncer à sa logique d'agir sur le territoire. C'est précisément ce déséquilibre qui fonde l'EBB et suppose la redéfinition de son PSC. L'institution est par essence hétérotopique : physiquement inscrite dans la société, elle s'en démarque car toujours singulière, portée par une utopie. Un écomusée n'est pas un musée, il est aussi un opérateur territorial dont la logique patrimoniale engage la transition d'un territoire. Puisque celui-ci est en mouvement par le jeu des populations, l'écomusée se doit de l'être, renouvelant sans cesses son mode d'appropriation d'un espace. Ainsi l'EBB, contre la vision ministérielle n'est pas une machine à ré-enraciner les déracinés que seraient les ruraux, il est la peau vivante d'un espace, le transformant en territoire, car l'habitant, et refondant sans cesse son geste de l'habiter.

Vincent Chambarlhac, LIR3S CNRS UBFC 7366

[23] J'emprunte cette citation, comme une part de la typologie à Sophie Le Floch (Le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne, *Nature, sciences Sociétés*, vol 19, 2011, p 344-354).